



# Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)  
Sauver des vies, changer les mentalités.

 Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Chaque année, avec ses 189 Sociétés nationales membres dans le monde, elle agit en faveur de 97 millions de personnes par le biais de services et de programmes de développement à long terme, ainsi que de 85 millions de personnes, à travers des opérations d'urgence en cas de catastrophe et de relèvement précoce. Elle œuvre avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. Elle le fait de façon impartiale, sans distinction fondée sur la nationalité, la race, le genre, les croyances religieuses, la classe sociale ou les opinions politiques.

Guidées par la *Stratégie 2020* – le plan d'action collectif pour faire face aux défis humanitaires majeurs et du développement de la décennie – la Fédération internationale et les Sociétés nationales sont déterminées à « sauver des vies et changer les mentalités ».

La Fédération internationale et les Sociétés nationales tiennent leur force de leur réseau de volontaires, du savoir-faire acquis dans les communautés, de leur indépendance et de leur neutralité. Elles s'emploient à améliorer les normes humanitaires, en tant que partenaires du développement et en intervenant en cas de catastrophe. Elles persuadent les décideurs d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt des personnes vulnérables. Ce faisant, elles rendent les communautés saines et sûres, réduisent les vulnérabilités, renforcent la résilience et encouragent une culture de paix dans le monde entier.

Le résultat : nous contribuons à l'édification de communautés en bonne santé et sûres, au renforcement de la résilience et à la mise en place d'une culture de paix à travers le monde.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2014

La présente publication peut, en partie ou dans sa totalité, être citée, copiée, traduite dans d'autres langues ou adaptée aux besoins locaux sans autorisation préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition que la source soit clairement indiquée.

Les demandes de reproduction à des fins commerciales doivent être adressées à la Fédération internationale ([secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)).

Sauf indication contraire, la Fédération internationale détient le copyright de toutes les photos présentées dans cette publication.

Photo de couverture : Victor Lacken / IFRC  
*Dans la communauté de Pipeline près de Monrovia (Libéria), une famille fait sécher des poissons qu'elle vendra au marché. L'accès à des possibilités économiques renforce la résilience des communautés.*

Case postale 303  
CH-1211 Genève 19  
Suisse  
Téléphone : +41 22 730 4222  
Téléfax : +41 22 733 0395  
Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site Web : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

**Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés**  
1284000 10/2014 F

Suivez-nous sur :



## Contexte

.....

Pour la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), la résilience des communautés est une approche cruciale car elle englobe l'ensemble des objectifs que l'Organisation vise à atteindre. Si le concept de « renforcement de la résilience des communautés » a été forgé assez récemment, c'est pourtant bien là l'objet des efforts que les Sociétés nationales déploient dans les communautés locales depuis des décennies.

L'expérience de la Fédération internationale en matière de résilience des communautés a poussé l'Organisation à reconnaître la nature évolutive et dynamique des communautés et les vulnérabilités sous-jacentes auxquelles elles sont soumises. Dans ce contexte, la Fédération internationale s'est attachée à combiner ses préoccupations d'ordre humanitaire face aux menaces immédiates avec des approches durables et les efforts de renforcement institutionnel traditionnellement associés aux activités de développement. Dotées d'une capacité accrue de s'adapter et de faire face aux catastrophes, aux crises, aux chocs et aux situations de stress, les communautés peuvent protéger et consolider les acquis du développement et pallier les effets des vulnérabilités sous-jacentes auxquelles elles sont soumises. Les préoccupations liées aux changements climatiques font partie intégrante du cadre relatif à la résilience des communautés dans la mesure où la flexibilité face à l'évolution des risques est un signe de résilience et où les changements climatiques ont une influence croissante sur le profil des risques à travers le monde.

Le Cadre pour la sécurité et la résilience des communautés publié en 2008 précisait que le concept de résilience n'était pas nouveau pour la Fédération internationale et qu'il ne nous imposait pas de nous lancer dans d'autres secteurs d'activité. Il laissait plutôt entendre que les approches de la sécurité et de la résilience au niveau communautaire offraient aux Sociétés nationales des possibilités d'utiliser, d'améliorer et d'adapter ce qu'elles faisaient déjà. Le Cadre révisé relatif à la résilience des communautés renforce ce message. Prenant appui sur des décennies d'expérience ainsi que sur des enseignements et des recherches récents, il présente des solutions à certains des principaux obstacles auxquels se heurtent les approches de la sécurité et de la résilience au niveau communautaire et propose d'adopter une démarche plus systématique.

Le présent Cadre a fait l'objet de vastes consultations à l'intérieur et à l'extérieur de la Fédération internationale. Ces consultations ont notamment consisté en un atelier spécialisé de deux jours auquel ont participé des représentants de 64 Sociétés nationales des quatre zones ; des ateliers sur le thème de la résilience des communautés, qui ont été organisés pendant l'Assemblée générale de 2013 et ont rassemblé 77 Sociétés nationales ; des ateliers tenus au niveau interne, par exemple avec le groupe des Sociétés nationales partenaires sur la préparation aux catastrophes et la réduction des risques et le groupe de Stockholm sur la santé ; et des retours d'informations de plusieurs organisations externes et de partenaires du secteur privé. Les propositions et les recommandations formulées ont toutes contribué à orienter l'élaboration du présent Cadre.

## Nos engagements mondiaux

Sur la base des politiques adoptées et des engagements pris aux précédentes réunions statutaires, la 19<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale (2013) a publié une déclaration sur le programme de développement pour l'après-2015 par laquelle la Fédération internationale a exprimé sa détermination à contribuer à la définition du futur programme de développement et pris trois engagements :

- a. faire en sorte que toutes les communautés situées dans les zones à haut risque aient la capacité de se préparer aux catastrophes et d'y faire face ;
- b. faire en sorte qu'un volontaire chargé de faciliter l'accès aux soins de santé de base soit présent dans toutes les communautés avec lesquelles nous travaillons ; et
- c. poursuivre ses efforts visant à renforcer la capacité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'être des partenaires fiables et

des auxiliaires efficaces des pouvoirs publics dans les domaines de l'action humanitaire et du développement.

L'Assemblée générale de 2013 a aussi approuvé :

1. un ensemble de principes et règles révisés régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour améliorer la coordination et ainsi optimiser collectivement la mobilisation et l'impact des ressources et de l'expérience présentes à l'échelle de la Fédération ; et
2. un Cadre relatif au développement des Sociétés nationales pour orienter le développement organisationnel et le renforcement des capacités, ainsi qu'une Stratégie relative à la mobilisation de la jeunesse définissant le rôle des jeunes dans l'édification de Sociétés nationales fortes.

*À Meulaboh (Indonésie), des enfants apprennent à se laver les dents. L'hygiène de base est une compétence vitale qui contribue à améliorer la santé des communautés et, ainsi, à renforcer leur résilience. IFRC*



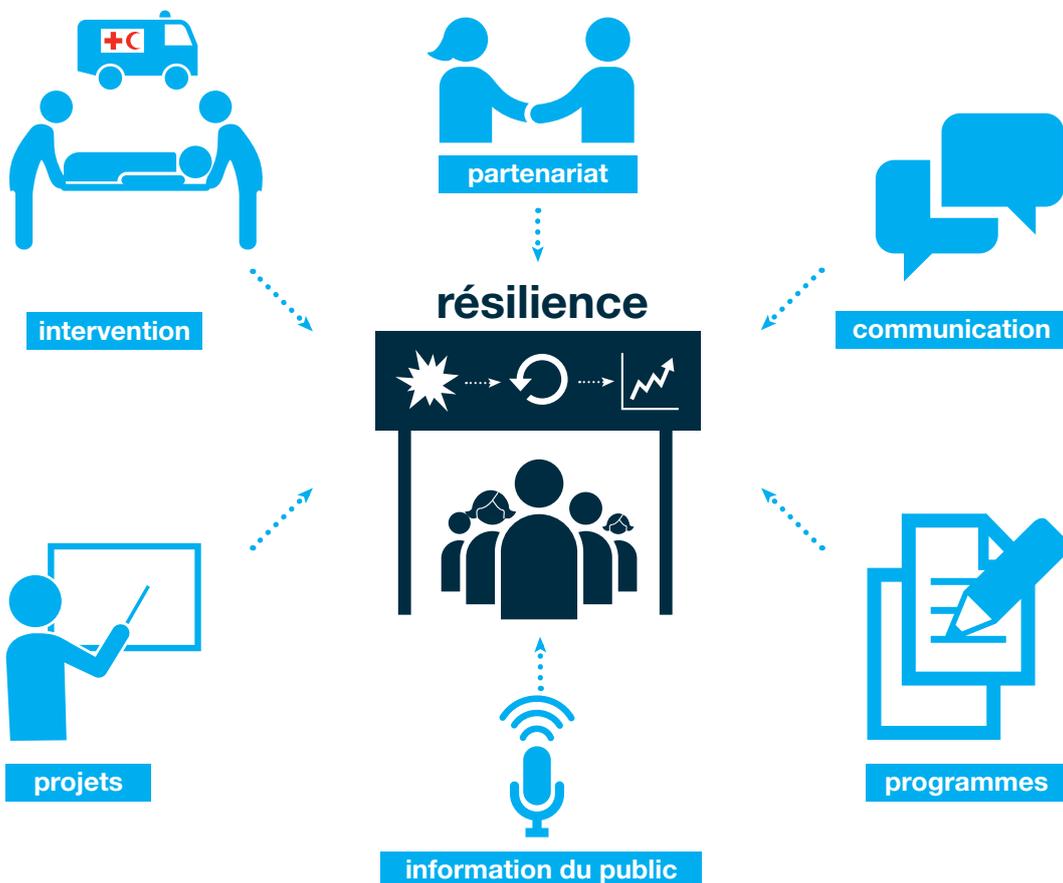
## Objectifs

Le présent Cadre a pour principal objet de

*« jeter les bases sur lesquelles pourront être conçus, élaborés et mis en œuvre tous les programmes, projets, interventions et activités menés par la Fédération internationale dans tous les contextes pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés ».*

Il vise à orienter et à appuyer l'action des Sociétés nationales selon les trois objectifs stratégiques suivants :

1. Soutenir les efforts des Sociétés nationales visant à aider les communautés à adopter des approches globales de la gestion des risques pour lutter contre les vulnérabilités sous-jacentes auxquelles elles sont soumises ;
2. Soutenir les efforts des Sociétés nationales visant à encourager les communautés à adopter des approches du renforcement de la résilience au niveau local fondées sur les besoins et axées sur les individus ; et
3. Aider les Sociétés nationales à être proches des communautés, c'est-à-dire à être présentes pour tous et partout en vue de prévenir et d'alléger les souffrances humaines.



# Comprendre le concept de résilience

.....

Dans l'usage courant, la résilience fait généralement référence à la capacité des systèmes (et des individus) de réagir et de s'adapter de manière efficace à l'évolution des circonstances et de développer des compétences, des capacités, des comportements et des actions qui leur permettront de faire face à l'adversité. Elle peut donc être décrite comme un processus d'adaptation qui intervient avant, pendant et après un événement néfaste.

*La Fédération internationale définit la résilience comme « la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes, à des crises et aux vulnérabilités qui les sous-tendent, à en anticiper les effets, à s'y préparer, à en réduire l'impact, à les surmonter et à se remettre des chocs et des pressions sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme ».*

**Cette définition reconnaît que la résilience peut être observée et renforcée à différents niveaux :**

- 1. Niveau des individus :** une personne résiliente est en bonne santé, a les connaissances, les aptitudes, les compétences et l'état d'esprit nécessaires pour s'adapter à de nouvelles situations et améliorer ses conditions d'existence et celles de sa famille, de ses amis et de sa communauté. Elle a les moyens d'agir.
- 2. Niveau des ménages :** un ménage résilient est un ménage dont les membres sont résilients.
- 3. Niveau des communautés :** une communauté vraiment résiliente contribue à la résilience des individus et des ménages qui la composent.
- 4. Niveau des autorités locales :** les autorités locales peuvent renforcer ou affaiblir

la résilience des individus, des ménages et de la communauté dans la mesure où elles sont responsables du développement et de l'entretien des infrastructures et des services sociaux, ainsi que de l'application de la règle de droit.

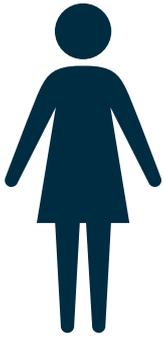
**5. Niveau du gouvernement national :** à ce niveau, la résilience a trait aux questions de politique, de protection sociale, d'infrastructures, de législation et de gouvernance, qui peuvent avoir un impact considérable sur la résilience des communautés.

**6. Niveau des organisations, comme les Sociétés nationales** (y compris leurs sections et leurs volontaires) : les organisations mènent des activités qui contribuent à la résilience à tous les niveaux.

**7. Niveaux régional et mondial :** les effets des conflits, de la violence, de l'insécurité ; de la faim ; des mouvements migratoires de masse ; de la récession et de la prospérité économiques ; des pandémies ; de la pollution ; des changements climatiques ; de la mondialisation et des nouvelles technologies (qui ont des conséquences négatives et positives) montrent bien que les niveaux sont interdépendants et que les mesures prises à un niveau peuvent influencer de manière positive ou négative les autres niveaux.

La résilience est une préoccupation mondiale, car tous les pays comptent des communautés vulnérables. Pour la Fédération internationale, la résilience est un aspect de toutes les activités menées par les Sociétés nationales, aux niveaux tant national qu'international, et permet d'accroître la durabilité, la qualité et la portée des programmes et des services que celles-ci mettent en œuvre pour répondre aux besoins des communautés.

# La résilience à différents niveaux



Niveau individuel



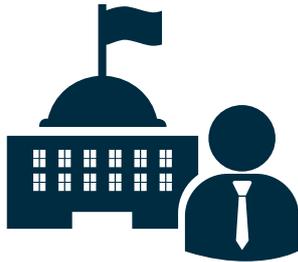
Niveau des ménages



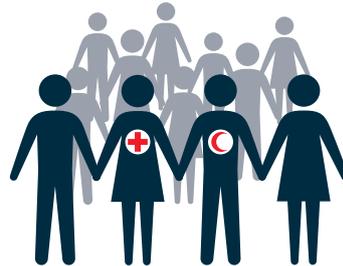
Niveau des communautés



Niveau  
des autorités locales



Niveau  
du gouvernement national



Niveau  
des organisations



Niveau régional

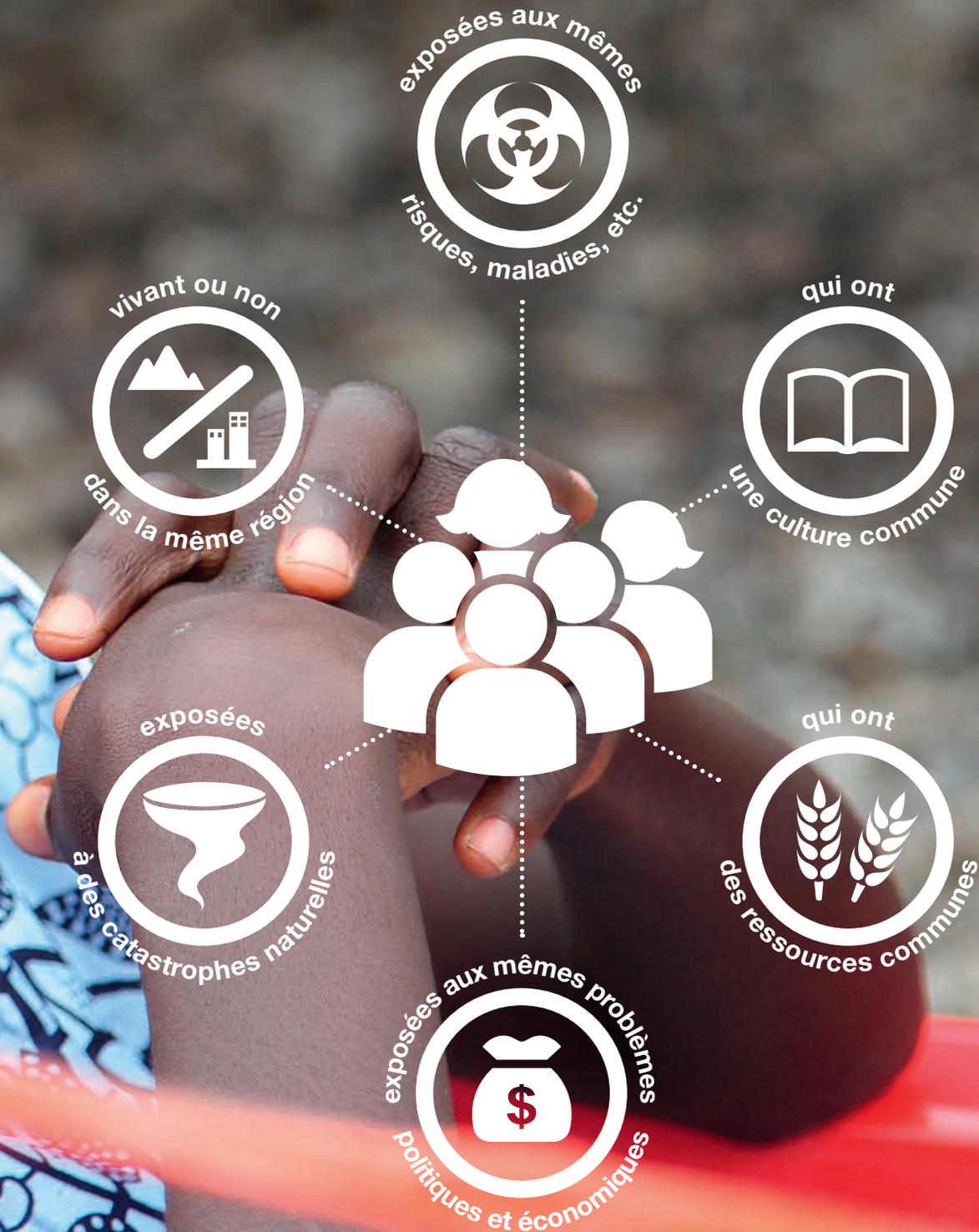


Niveau mondial



*Kadiatu a 11 ans. Elle a été la troisième patiente à arriver au Centre de traitement de l'Ebola que la Fédération internationale a mis sur pied à Kenema (Sierra Leone). Grâce aux soins qu'elle a reçus, elle a recouvré ses forces et a pu rentrer auprès de sa mère, de ses huit frères et sœurs et de sa communauté.*  
Katherine Mueller / IFRC

# Qu'est-ce qu'une communauté ? C'est un groupe de personnes



## Comprendre ce qu'est une communauté

.....

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont conscients de la richesse du terme « communauté » et reconnaissent que les communautés peuvent prendre différentes formes. Par exemple, le terme « communauté » :

- fait souvent référence à un groupe de personnes vivant dans une zone géographique donnée ;
- fait souvent référence à un groupe de personnes qui ont une culture, des valeurs et des normes communes et dont la structure sociale a changé avec le temps ;
- peut faire référence à un groupe constitué au niveau local, national ou international ; ou
- peut désigner un groupe de personnes qui se réunissent autour d'une question spécifique ou générale.

Une personne peut appartenir à plusieurs communautés, et plus le nombre de communautés auxquelles elle appartient est grand, plus elle a de chances d'être résiliente.

La Fédération internationale reconnaît que les programmes et les activités de renforcement de la résilience ont une incidence à tous les niveaux et pour tous les types de communautés. Pour les besoins du présent Cadre, le terme « communauté » est défini comme suit :

*« Un groupe de personnes qui vivent ou non dans la même région, le même village ou le même quartier et ont en commun leur culture, leurs habitudes et leurs ressources. Les communautés sont des groupes de personnes qui sont exposés aux mêmes menaces et risques, tels que la maladie, les problèmes d'ordre politique et économique, et les catastrophes naturelles ».*

Les communautés, tout comme les vulnérabilités auxquelles elles sont soumises, sont à la fois complexes et dynamiques. De nombreux facteurs influent sur la résilience des communautés, par exemple des aspects physiques, humains, financiers, naturels et sociaux. Ces facteurs étant interdépendants, ils doivent être envisagés de manière globale par le biais d'une approche multisectorielle qui tienne compte de l'influence qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres.

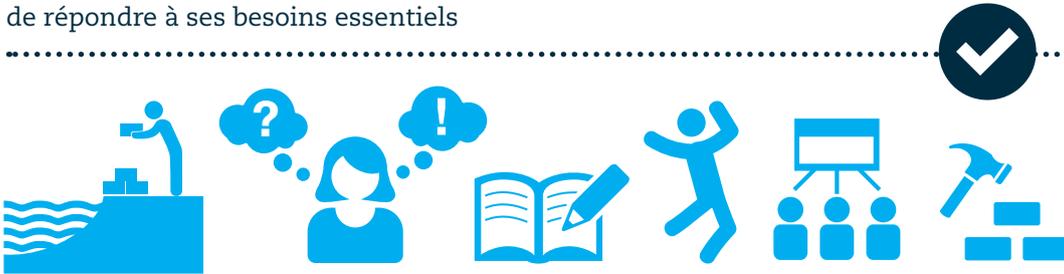
La Fédération internationale s'est attachée à en savoir davantage sur les caractéristiques d'une communauté résiliente afin de mieux comprendre cette complexité. En analysant des études réalisées sur l'opération consécutive au tsunami de 2004 dans l'océan Indien, un échantillon d'activités conduites en Amérique latine et dans les Caraïbes, et d'autres études et analyses, la Fédération internationale se mettra à l'écoute des communautés et pourra ainsi mieux cerner ce que signifie pour elles la résilience. Cette analyse permettra en outre de déterminer si les enseignements tirés, les expériences et les succès d'une communauté peuvent être mis en pratique dans d'autres endroits.

D'autres caractéristiques peuvent être prises en considération, en particulier dans un contexte régional ou national, mais celles qui sont mentionnées ci-dessus constituent un ensemble général, applicable à de nombreuses communautés à travers le monde.

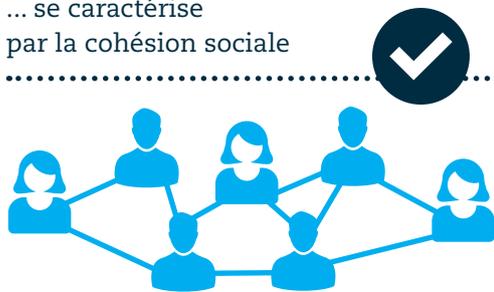
La nature complexe et dynamique des communautés et de leurs vulnérabilités étant avérée, la Fédération internationale est confortée dans l'idée que les membres d'une communauté sont les mieux placés pour savoir comment fonctionne leur environnement et comment leurs conditions d'existence peuvent être améliorées.

# Une communauté résiliente...

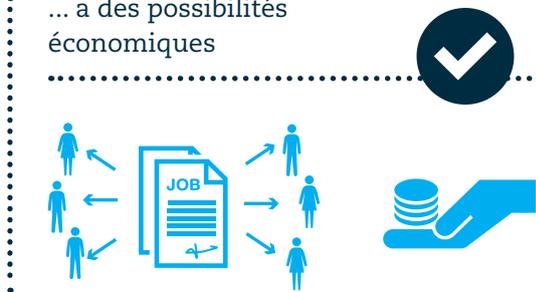
... est bien informée, en bonne santé et capable de répondre à ses besoins essentiels



... se caractérise par la cohésion sociale



... a des possibilités économiques



... est dotée d'une infrastructure et de services bien gérés et accessibles



... est capable de gérer ses ressources naturelles



... fait partie d'un réseau



# Éléments clés du Cadre relatif à la résilience des communautés

## 1. Aider les communautés à adopter des approches globales de la gestion des risques pour lutter contre les vulnérabilités sous-jacentes auxquelles elles sont soumises.

La Fédération internationale considère que le renforcement de la résilience des communautés est un processus qui appartient aux communautés elles-mêmes. La résilience n'est pas quelque chose que les Sociétés nationales peuvent « faire » ou « fournir » aux individus ou aux communautés. La nature et le degré de l'engagement des Sociétés nationales vis-à-vis de chaque communauté sont fonction des circonstances. Ils sont liés à des facteurs contextuels spécifiques, tels que 1) les vulnérabilités sous-jacentes et les capacités de la communauté ; 2) la relation et l'interaction de la communauté avec l'environnement extérieur ; et 3) la valeur ajoutée spécifique que la Société nationale apporte au processus.

Pour la Fédération internationale, le renforcement de la résilience des communautés est un processus intégré et multisectoriel, auquel participent de nombreux acteurs. Il ne peut pas être mené à bien par des gouvernements, des organisations ou des individus opérant seuls ou de manière isolée. En outre, la Fédération internationale reconnaît que le caractère dynamique de chaque communauté impose d'adopter une approche flexible qui favorise le renforcement de la résilience dans la durée. Bien que chaque contexte soit unique et nécessite une approche personnalisée, certaines composantes sont constantes telles que les programmes de la Fédéra-

tion internationale, les volontaires et les Sociétés nationales.

La Fédération internationale reconnaît également que les programmes qui sont élaborés à partir de décisions intégrant les risques et qui suivent une approche globale sont plus susceptibles de contribuer à atténuer les vulnérabilités sous-jacentes des communautés et de conduire à terme au renforcement de la résilience.

Des exemples de décisions prises par les Sociétés nationales à l'appui d'une approche guidée par la communauté et intégrant les risques sont donnés ci-dessous :

- a. Procéder à des évaluations des besoins, des risques, des vulnérabilités et des capacités de tous les membres de la communauté et à une analyse du contexte dynamique et complexe dans lequel la communauté évolue ;
- b. Aider les communautés à définir des solutions qui soient 1) globales et adaptées à leur contexte, par exemple qui tirent parti des technologies novatrices et émergentes sans perdre de vue les connaissances, les coutumes et les pratiques traditionnelles ; 2) viables sur le plan technique ; 3) efficaces et efficientes, par exemple qui prévoient le recours à des technologies peu sophistiquées et peu coûteuses ; et 4) soucieuses des questions liées notamment à l'égalité de genre, à la diversité culturelle, aux changements climatiques et à la prévention de la violence ;
- c. Aider les communautés à se mobiliser et à lutter, au moyen de leurs propres ressources, contre les vulnérabilités et les risques auxquels elles sont exposées ;
- d. Aider les communautés à accéder à des

réseaux externes de soutien, tels que les autorités locales, la société civile et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;

- e. Faire activement participer les communautés au suivi et à l'évaluation des programmes et des services ;
- f. Assurer la redevabilité envers les communautés, les autorités publiques et les autres partenaires, par exemple en fournissant de manière anticipée et régulière des rapports, des retours d'information et des renseignements sur les programmes, les services et les activités.

## 2. Le renforcement de la résilience doit être fondé sur les besoins et axé sur les individus.

Les communautés résilientes sont plus susceptibles de se prendre en main, alors que les communautés vulnérables sont plus susceptibles d'être désemparées.

L'approche du renforcement de la résilience adoptée par la Fédération internationale prend en compte le fait qu'il est essentiel que les individus et les communautés puissent avoir accès à ce dont ils ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. Pour apporter une valeur ajoutée à ce processus, les Sociétés nationales s'attachent notamment à fournir un savoir-faire technique et des ressources appropriées, à faire le lien entre les actions menées par la communauté et la Société nationale et celles entreprises par les autorités publiques, les autres acteurs de la société civile et les partenaires, et à plaider en faveur des personnes les plus vulnérables au sein des communautés.

La Fédération internationale s'emploie à garantir que les individus et les communautés soient la priorité. Son approche du renforcement de la résilience garantit que les individus et les communautés sont et restent au centre des décisions et des mesures qui influent sur leur avenir et que les programmes répondent aux objectifs définis par la communauté.

Des exemples de mesures prises par les Sociétés nationales sont donnés ci-dessous :

- a. Nouer le dialogue avec les communautés par le biais des sections locales et des volontaires, dont la capacité d'agir en tant qu'agents du changement au niveau local est reconnue.
- b. Influencer le système formel (par ex. la législation, les règles, les codes et les normes) et les systèmes informels (par ex. les coutumes et les pratiques traditionnelles, les connaissances autochtones), et en tirer parti. Soutenir l'élaboration de lois et de normes relatives à la réduction des risques de catastrophe est un moyen d'influencer le système formel. Contribuer à l'intégration de connaissances sur les changements climatiques et la météorologie dans les savoirs autochtones est un moyen d'aider les petits exploitants des zones rurales en tirant parti du système informel.
- c. Sensibiliser les communautés à l'importance 1) de leur participation aux processus de prise de décisions ; 2) des approches non sélectives soucieuses des besoins des plus vulnérables ; 3) des problèmes propres à un contexte spécifique ; et 4) des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires.

### 3. Être proches des communautés et être présents pour tous partout, pour prévenir et alléger les souffrances humaines.

L'objectif « être présents pour tous partout, pour prévenir et alléger les souffrances humaines » ne signifie **pas** faire tout pour tout le monde. Il s'agit plutôt de mettre l'accent sur la relation entre la communauté et la Société nationale.

La relation que les Sociétés nationales établissent avec les communautés a un rôle central dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs stratégiques de la Fédération internationale, à savoir :

1. Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises ;
2. Promouvoir des modes de vie sains et sûrs ; et
3. Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix.

Des exemples de mesures prises par les Sociétés nationales pour établir et entretenir cette relation sont donnés ci-dessous :

- a. Veiller à ce que les risques et les vulnérabilités sous-jacentes auxquels les communautés sont exposées soient compris et pris en compte.
- b. Venir en aide aux communautés par le biais de services, de programmes et d'interventions qui soient adaptés au contexte, soient durables et ciblent les personnes les plus vulnérables.
- c. Nouer des partenariats avec les autorités publiques, la société civile et le secteur privé afin de favoriser la définition de solutions globales, intégrées et dirigées par les communautés.

Des solutions nouvelles et innovatrices, telles que la technologie mobile, la connectivité, les outils en ligne et Internet, voient le jour et deviennent de plus en plus accessibles aux communautés du monde entier. Les possibilités qu'elles offrent doivent être exploitées pour que la Fédération internationale soit réellement présente « pour tous, partout, pour prévenir et alléger les souffrances humaines ».

Des exemples de mesures prises par les Sociétés nationales pour établir des relations avec les communautés sont donnés ci-dessous :

- a. Veiller à ce qu'une approche inclusive, qui accueille favorablement, respecte et valorise les contributions de tous les membres de la société, soit adoptée à tous les niveaux. Il s'agit par exemple de 1) la mobilisation par les sections de volontaires locaux, y compris les personnes touchées, les jeunes, les femmes et les filles et les groupes marginalisés et 2) l'intégration de volontaires locaux dans les organes de gouvernance.
- b. Nouer des partenariats avec les communautés, la société civile et les autorités publiques, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle sans équivalent d'auxiliaire des pouvoirs publics.
- c. Utiliser, pour établir des relations avec les communautés, des moyens de communication appropriés et accessibles aux membres de la communauté, par exemple l'information en ligne, les SMS, la radio, les bulletins d'information, les affiches et les réunions entre les sections et les volontaires.

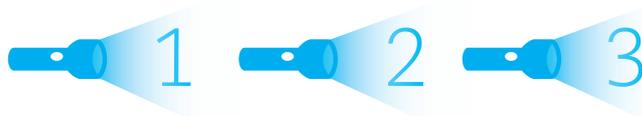
# Comment utiliser le Cadre relatif à la résilience des communautés

L'annexe au présent Cadre montre comment la Fédération internationale contribue au renforcement de la résilience des communautés et donne des exemples d'indicateurs utiles pour mesurer les résultats des activités mises en œuvre.

Elle ne fournit pas une liste exhaustive d'indicateurs et n'est pas prescriptive. Elle contient des orientations générales qui peuvent être appliquées et adaptées aux réalités locales.

## Comment appliquer le Cadre ?

1. Examiner les trois éléments clés du Cadre



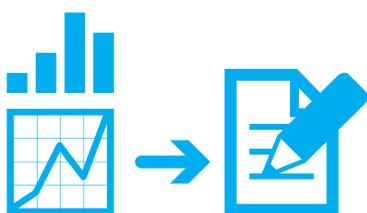
2. Examiner les informations contenues dans l'annexe



3. Prendre en compte le contexte spécifique dans lequel les programmes/ services sont élaborés



4. Prendre en compte cette analyse au moment de la conception des programmes, par exemple en complétant le cadre logique



5. Discuter avec les pairs



## Mesure du Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés

.....

La Fédération internationale reconnaît la valeur et l'importance prioritaire de la mesure et de l'évaluation de la performance, car celles-ci favorisent un apprentissage systématique qui, à son tour, contribue à l'échange d'informations, au partage de connaissances et de données d'expérience et, à terme, à l'amélioration des programmes.

La mesure de la résilience des communautés est relativement récente et continue d'évoluer. Dans ce domaine, l'expérience accumulée et le degré de consensus ne sont pas les mêmes que pour d'autres approches sectorielles plus traditionnelles. La Fédération internationale dispose de

politiques, de lignes directrices, de cadres de référence et d'outils, ainsi que de capacités et d'une expérience importantes dans le domaine de la mesure et de l'évaluation des approches traditionnelles, mais elle est consciente des limites des méthodes actuelles de mesure du renforcement de la résilience des communautés.

Pour mesurer la résilience des communautés, il est essentiel de bien faire la distinction entre 1) le degré de résilience des communautés, 2) l'impact de la Fédération internationale sur cette résilience et 3) la contribution de la Fédération internationale au renforcement de cette résilience.

**Tableau 1 : Trois mesures clés de la résilience des communautés**

<b>1. Mesure de la résilience des communautés</b>	Une mesure composite des différentes caractéristiques qui déterminent la résilience des communautés.
<b>2. Mesure de l'impact de la Fédération sur la résilience des communautés.</b>	Mesure de l'attribution de l'impact des activités de la Fédération sur la résilience des communautés. <i>Quelle part de l'impact observé sur la résilience des communautés résulte des activités de la Fédération par rapport à d'autres facteurs ?</i>
<b>3. Mesure de la contribution de la Fédération à la résilience des communautés.</b>	Mesure de l'intégration et du succès des activités de renforcement de la résilience des communautés. <i>Dans quelle mesure la Fédération internationale atteint-elle les objectifs définis en matière de renforcement de la résilience des communautés ?</i>

Consciente des défis et des limites auxquels elle est actuellement confrontée, la Fédération internationale se concentre sur la mesure de la contribution qu'elle apporte à la résilience des communautés, à savoir le point 3 du tableau 1. Le mécanisme, l'approche et les outils de mesure de la Fédération internationale seront mis à jour à mesure que des informations et des orientations seront disponibles sur l'évaluation à la fois du degré de résilience des communautés (point 1 du tableau 1) et de l'impact de la Fédération internationale sur la résilience des communautés (point 2 du tableau 1).

Pour mesurer sa contribution au renforcement de la résilience des communautés, la Fédération internationale adopte des « méthodes mixtes », car cela permet de garantir que les communautés participent à la définition d'un indicateur composite adapté à leur contexte spécifique, qui peut ensuite être évalué et comparé dans le temps et d'un lieu à l'autre.

Une liste d'indicateurs a été établie et organisée sur la base des caractéristiques d'une communauté résiliente pour permettre aux communautés de choisir et de prioriser les indicateurs clés adaptés à leur contexte local et à leurs objectifs à long terme. Cette liste complète les indicateurs sectoriels et techniques éprouvés qui ont été définis au fil du temps et qui restent d'actualité pour assurer la redevabilité à l'égard des donateurs traditionnels en matière de performance technique.

En outre, la possibilité pouvant être donnée aux communautés d'ajouter des indicateurs qu'elles auraient définis et qui

seraient jugés appropriés, cette approche offre une structure tout en restant flexible et adaptable au contexte local. Il convient de noter que l'approche fonctionne avec des méthodes tant quantitatives que qualitatives.

Cette approche met l'accent sur le fait que les activités de renforcement de la résilience des communautés doivent être adaptées au contexte, mais reconnaît qu'il existe un certain nombre d'éléments cohérents qui peuvent aider la Fédération internationale à mesurer sa contribution.

Le Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés en Afrique de l'Est en est un bon exemple. Élaboré entre 2013 et 2014 sur la base d'un examen ciblé des documents disponibles, de consultations avec les Sociétés nationales de la région, les Sociétés nationales partenaires et des parties prenantes externes, il applique les concepts et les principes décrits dans le présent Cadre au contexte spécifique des activités menées par la Fédération internationale en Afrique de l'Est.

Notre capacité de mesurer le renforcement de la résilience des communautés augmentera au même rythme que notre expérience dans ce domaine. Des orientations et des outils seront élaborés au fil du temps pour aider les responsables de programmes et les spécialistes de la mesure et de l'évaluation dans leurs efforts visant à mesurer la contribution de la Fédération internationale au renforcement de la résilience des communautés.

## Outils et lignes directrices de la Fédération internationale à l'appui des activités de renforcement de la résilience des communautés

.....

Les Sociétés nationales ont déjà à leur disposition nombre des outils nécessaires pour mettre en œuvre des activités de renforcement de la résilience des communautés. Certains de ces outils devront peut-être être adaptés pour mieux correspondre à l'approche décrite dans le présent Cadre, et il faudra peut-être remplacer certains outils et orientations ou en élaborer de nouveaux à mesure que nous acquerrons davantage d'expérience.

Nombre de Sociétés nationales ont élaboré des orientations sur la résilience des communautés propres à leur contexte opérationnel (par ex., en adaptant le Cadre pour la sécurité et la résilience des communautés de 2008). Les Sociétés nationales sont maintenant encouragées à examiner le présent Cadre et à réfléchir sur les moyens d'utiliser les orientations qu'il fournit dans les efforts qu'elles déploient en faveur des communautés de leur pays.

## Conclusion

.....

Le présent document, fruit de l'évolution du Cadre pour la sécurité et la résilience des communautés de 2008, évoluera de façon dynamique à mesure que nous apprendrons ensemble comment améliorer nos programmes et intensifier notre contribution à la résilience des communautés. L'échange de données d'expérience et d'enseignements tirés nous aidera à faire en sorte que le présent Cadre reste à jour et pertinent. En outre, des examens réguliers du Cadre permettront de vérifier qu'il continue de fournir orientations et appui aux Sociétés nationales.

D'autres ressources et orientations relatives au renforcement de la résilience des communautés viennent compléter les nombreuses ressources et outils mentionnés dans le présent document, et il est probable que des outils existants soient remplacés et que de nouveaux soient élaborés à mesure que nos connaissances et notre expérience augmenteront.

Les praticiens sont encouragés à faire connaître leurs expériences en matière de renforcement de la résilience des communautés au réseau de la Fédération internationale, car cela contribuera de manière tangible à améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables.

Objectifs	Résultats escomptés	Exemples de contributions des Sociétés nationales	Exemples d'indicateurs
<p>Améliorer les connaissances et la santé des communautés.</p>	<p>Les membres de la communauté sont capables d'évaluer et de gérer les risques auxquels ils sont confrontés.</p> <p>Tous les membres de la communauté ont la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de s'appuyer sur les expériences passées, et de partager et de mettre en pratique ces connaissances.</p> <p>Tous les membres de la communauté ont accès à un système durable d'approvisionnement en eau et d'assainissement.</p> <p>Tous les membres de la communauté ont accès à une alimentation sûre et nutritive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation globale des besoins, des risques, des vulnérabilités et des capacités de la communauté au moyen d'évaluations participatives de la vulnérabilité et des capacités (EVC), d'enquêtes de référence, etc.</li> <li>Plans d'urgence</li> <li>Exercices de simulation</li> <li>Sensibilisation et éducation du public à la réduction des risques, au droit relatif aux catastrophes, aux plans d'évacuation, aux changements climatiques, etc.</li> <li>Formation à la réduction des risques, aux premiers secours, à la sécurité du logement</li> <li>Systèmes d'alerte rapide</li> <li>Déploiement approprié de stocks d'articles de secours d'urgence.</li> <li>Partage des connaissances et des données d'expérience</li> <li>Possibilités de formation</li> <li>Participation de la communauté aux programmes/projets</li> <li>Suivi et évaluation</li> <li>Systèmes d'approvisionnement en eau sûre</li> <li>Promotion de l'hygiène</li> <li>Systèmes d'assainissement</li> <li>Services de soutien étendus</li> <li>Fermes-écoles pour la sécurité alimentaire afin de favoriser l'échange d'expériences</li> <li>Préparation et conservation des aliments</li> <li>Réduction des pertes de produits alimentaires et des déchets après la récolte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb. d'EVC et d'évaluations sectorielles réalisées</li> <li>Nb. de plans communautaires d'urgence en place</li> <li>Nb. d'exercices de simulation conduits</li> <li>Nb. de personnes atteintes par les activités de sensibilisation et d'éducation du public</li> <li>Nb. de personnes formées à la réduction des risques de catastrophe, aux soins de santé et aux premiers secours à base communautaire, à l'approche participative pour la sécurité du logement (PASSA), etc.</li> <li>Nb. de communautés dotées d'un système d'alerte rapide</li> <li>Nb. de stocks d'articles de secours d'urgence disponibles</li> <li>Nb. de possibilités d'échange de connaissances et d'expériences</li> <li>Nb. d'ateliers de formation et de personnes formées</li> <li>Nb. de personnes participant à la mise en œuvre de programmes/projets</li> <li>Les programmes/projets communautaires sont améliorés sur la base des résultats du suivi et de l'évaluation.</li> <li>% de la population ayant accès à une eau sûre</li> <li>Nb. de personnes et % de la population sachant préparer de l'eau potable</li> <li>Nb. de personnes et % de la population bénéficiant des activités de promotion de l'hygiène</li> <li>Nb. d'épidémies de maladies véhiculées par l'eau</li> <li>Nb. d'agriculteurs et de pêcheurs bénéficiant de services de soutien étendus</li> <li>Nb. d'agriculteurs et de pêcheurs ayant fréquenté une ferme-école</li> <li>Nb. de personnes formées à la préparation et à la conservation des aliments</li> <li>Nb. de personnes atteintes par les activités d'éducation et de sensibilisation à la réduction des pertes alimentaires et des déchets</li> </ul>

1. Ce tableau présente une liste non exhaustive d'exemples de contributions de la Fédération internationale. Dans la pratique, la conception des programmes devrait être guidée par les besoins recensés, à savoir les demandes des communautés.

Objectifs	Résultats escomptés	Exemples de contributions des Sociétés nationales	Exemples d'indicateurs
	<p>Tous les membres de la communauté ont accès aux ressources du système de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liaison avec les systèmes de santé officiels par le biais des mécanismes d'aiguillage et des services d'ambulance et d'approvisionnement en sang sûr</li> <li>• Promotion de modes de vie sains et sûrs</li> <li>• Dépistage de maladies chroniques</li> <li>• Campagnes de vaccination</li> <li>• Soutien psychologique/psychosocial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de la population ayant accès aux services de santé</li> <li>• Nb. de personnes ayant accès à l'assurance maladie</li> <li>• Taux de mortalité, par cause</li> <li>• % de réduction de l'incidence des maladies (non transmissibles) liées au mode de vie</li> <li>• % de la population à risque ayant subi des tests de dépistage des maladies chroniques</li> <li>• Taux de morbidité, par cause</li> <li>• Prévalence des facteurs de risques comportementaux</li> <li>• Taux de vaccination</li> <li>• Nb. de personnes recevant un soutien psychologique/psychosocial</li> </ul>
<p><b>Renforcer la cohésion sociale au sein des communautés</b></p>	<p>Les communautés fournissent protection et sécurité à tous leurs membres et ont la capacité de s'appuyer sur des réseaux de soutien communautaires formels et informels pour recenser les problèmes, les besoins et les possibilités ; d'établir des priorités ; et d'agir pour le bien et l'intégration de tous leurs membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion et diffusion des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des valeurs humanitaires</li> <li>• Promotion de la prévention de la violence</li> <li>• Organisation communautaire</li> <li>• Participation de la communauté à la planification et à l'évaluation des programmes/projets</li> <li>• Promotion des activités et des projets favorisant l'intégration sociale</li> <li>• Participation des sections et des volontaires aux activités communautaires</li> <li>• Partenariats avec les autorités locales et d'autres parties prenantes pour renforcer la sécurité, la cohésion sociale et l'intégration au niveau communautaire, etc.</li> <li>• Sensibilisation aux besoins des personnes vulnérables et des groupes marginalisés</li> <li>• Sensibilisation à la pratique d'une direction efficace et d'une bonne gouvernance</li> <li>• Promotion du changement des comportements par le biais de messages clés et de l'éducation du public</li> <li>• Mobilisation des jeunes en tant qu'agents du changement de comportement (YABC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb. de sections Croix-Rouge/Croissant-Rouge</li> <li>• Nb. de personnes atteintes par les activités de diffusion des Principes fondamentaux et des valeurs humanitaires</li> <li>• Nb. de personnes connaissant les programmes de prévention de la violence de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</li> <li>• % de réduction des cas de violence domestique/sexuelle</li> <li>• Incidence de la violence au sein la communauté</li> <li>• Rôle de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge dans les plans des pouvoirs publics</li> <li>• Nb. de personnes participant à la planification et à l'évaluation des programmes/projets communautaires</li> <li>• Nb. de personnes vulnérables (c'est-à-dire marginalisées) incluses dans les réseaux formels et informels</li> <li>• Nb. de programmes Croix-Rouge/Croissant-Rouge menés dans la communauté</li> <li>• Nb. de volontaires actifs</li> <li>• Nb. de sections et de volontaires faisant partie de réseaux formels et informels</li> <li>• Nb. de partenariats</li> <li>• Nb. de personnes atteintes par les activités de diplomatie humanitaire</li> <li>• Nb. de personnes atteintes par les activités de sensibilisation du public à la pratique de la bonne gouvernance, de la redevabilité et de la transparence</li> <li>• Nb. de personnes qui ont changé leur comportement grâce aux activités de promotion de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge</li> <li>• Nb. de jeunes agissant en tant qu'agents du changement de comportement</li> </ul>

<p><b>Mettre en place des infrastructures et des services bien gérés et accessibles dans les communautés</b></p>	<p>Les communautés sont dotées d'infrastructures et de services bien planifiés, bien gérés et accessibles.</p> <p>Les communautés sont capables d'utiliser, d'entretenir, de réparer et de rénover les infrastructures et les systèmes publics, ou reçoivent le soutien nécessaire pour le faire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encouragement à construire les établissements d'enseignement et de santé dans des zones sûres</li> <li>• Plaidoyer pour l'élaboration et la pleine mise en application de législations relatives aux catastrophes, de réglementations, de codes et de normes de construction appropriés, et promotion de la bonne planification du bâti</li> <li>• Programmes de sensibilisation et d'éducation du public</li> <li>• Organisation de formations et éducation de pair à pair pour renforcer les compétences et les connaissances</li> <li>• Plaidoyer pour l'intégration des espaces publics, des parcs et des transports publics dans les plans d'aménagement des villes et des communautés</li> <li>• Promotion de la sécurité routière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb. de projets et d'investissements en matière d'infrastructure tenant compte des risques de catastrophe</li> <li>• Participation de la communauté à la planification des infrastructures</li> <li>• Codes de construction et normes d'utilisation des terres intégrant la réduction des risques de catastrophe et les préoccupations environnementales</li> <li>• Nb. de programmes de sensibilisation et d'éducation du public</li> <li>• Nb. de formations et de participants</li> <li>• Nb. de plans d'aménagement des villes et des communautés conformes aux normes relatives aux espaces publics, aux parcs et aux transports publics</li> <li>• Incidence des accidents de la route</li> <li>• Nb. de personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route</li> </ul>
<p>Les communautés ont des systèmes appropriés en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de logements sains, sûrs et abordables ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures physiques sûres et abordables</li> <li>• Sensibilisation à la sécurité du logement</li> <li>• Sécurité d'occupation (location, crédit-bail, propriété, etc.)</li> <li>• Plaidoyer pour l'installation des établissements humains dans des zones sûres et promotion de la bonne planification du bâti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de la population ayant accès à un logement sûr</li> <li>• Bâtiments répondant aux codes de construction, aux réglementations et aux normes d'utilisation des terres</li> <li>• Nb. de personnes et % de la population connaissant les règles relatives à la sécurité du logement</li> <li>• Logements abordables</li> <li>• Nb. de personnes et % de la population bénéficiant de formations ou d'activités de sensibilisation à la sécurité du logement</li> <li>• Nb. de personnes et % de la population jouissant de la sécurité d'occupation et d'une protection juridique de leurs biens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb. de programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement</li> <li>• Systèmes de transport et d'énergie accessibles et abordables.</li> </ul>
<p>Les communautés offrent une gamme de possibilités d'emplois et de création de revenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'eau et d'assainissement ;</li> <li>- de transports et d'énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la mise en place à grande échelle d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones urbaines</li> <li>• Plaidoyer pour l'accès de la communauté à des systèmes de transport et d'énergie fiables et abordables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb. de programmes ayant bénéficié des programmes liés aux moyens de subsistance</li> <li>• Nb. de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle ou spécialisée et ayant une activité créatrice de revenus</li> <li>• Taux de chômage, niveau de vie de la communauté, etc.</li> </ul>
<p><b>Offrir des possibilités économiques aux membres des communautés</b></p>	<p>Les communautés sont flexibles et dotées d'esprit d'initiative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes liés aux moyens de subsistance</li> <li>• Formations professionnelles et spécialisées</li> <li>• Activités créatrices de revenus (petit commerce, élevage et vente de bétail, activités de formation professionnelle à petite échelle, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb. de programmes d'éducation par les pairs mis en œuvre</li> <li>• Nb. de participants aux programmes d'éducation par les pairs</li> </ul>

Objectifs	Résultats escomptés	Exemples de contributions des Sociétés nationales	Exemples d'indicateurs
<p><b>Gérer les ressources naturelles</b></p>	<p>Les communautés ont la capacité d'accepter l'incertitude et de faire face (de manière anticipée) au changement.</p> <p>Les communautés reconnaissent le potentiel de leurs ressources naturelles.</p> <p>Les communautés gèrent leurs ressources naturelles.</p> <p>Les communautés ont la capacité de protéger, de valoriser et d'entretenir leurs ressources naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation des membres de la communauté à intégrer les nouveaux savoirs et à faire connaître les stratégies traditionnelles de survie, d'alimentation et de nutrition</li> <li>• Programmes d'éducation de la communauté à l'utilisation des ressources naturelles intégrant la réduction des risques de catastrophe</li> <li>• Promotion de l'aménagement urbain et de l'utilisation des terres respectueuses de l'environnement</li> <li>• Soutien à la production de denrées alimentaires et aux autres activités créatrices de revenus respectueuses de l'environnement</li> <li>• Adoption de pratiques de construction respectueuses de l'environnement</li> <li>• Initiatives de préservation de l'environnement (par ex., plantation d'arbres, systèmes d'assainissement respectueux de l'environnement, réduction de l'empreinte carbone, économies d'énergie, etc.)</li> <li>• Programmes de sensibilisation et d'éducation du public</li> <li>• Promotion de règles environnementales efficaces relatives aux risques (par ex., réglementation des activités d'exploitation forestière, préservation des zones humides, élimination des déchets solides et toxiques, intégration de la réduction des risques et de catastrophe (RRC) dans les évaluations de l'impact sur l'environnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de connaissance et de compréhension des nouveaux savoirs et des nouvelles technologies, ainsi que des méthodes et des approches traditionnelles</li> <li>• Niveau de compréhension des questions environnementales et des conséquences d'une mauvaise gestion</li> <li>• Nb. de plans d'aménagement urbain comprenant des mesures environnementales</li> <li>• Nb. de projets liés aux moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et autres respectueux de l'environnement</li> <li>• Réduction de la dégradation de l'environnement résultant de l'utilisation inappropriée des terres, de la construction de logements, etc.</li> <li>• Utilisation de produits et de matériaux de construction durables</li> <li>• Nb. de projets de préservation de l'environnement</li> <li>• Nb. de personnes atteintes par les activités de sensibilisation et d'éducation du public</li> <li>• Mesures de l'empreinte carbone</li> <li>• Nb. de règles/plans récents en matière d'environnement intégrant la RRC</li> <li>• Nb. d'évaluations de l'impact sur l'environnement intégrant la RRC</li> </ul>
<p><b>Renforcer les relations que les communautés entretiennent avec l'extérieur</b></p>	<p>Les communautés ont la capacité et les moyens de nouer et d'entretenir de bonnes relations avec un éventail d'acteurs extérieurs susceptibles d'offrir un environnement favorable.</p> <p>Les communautés ont accès à un réseau d'acteurs extérieurs ayant la volonté/capacité de leur apporter un soutien matériel et immatériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge dans les plans globaux en faveur des communautés mis en œuvre à différents niveaux (par les communautés, par les autorités locales et par le gouvernement national)</li> <li>• Renforcement de la capacité des Sociétés nationales de mobiliser des ressources physiques et financières</li> <li>• Travail en réseau avec la Fédération internationale et les Sociétés nationales sœurs</li> <li>• Partenariats avec plusieurs parties prenantes</li> <li>• Plaidoyer pour un financement public adéquat des programmes de renforcement de la résilience des communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge est clairement défini dans les plans en faveur des communautés.</li> <li>• Volume et valeur des ressources mobilisées</li> <li>• Nb. de partenaires, d'accords permanents de soutien/coopération, etc.</li> <li>• Soutien assuré (ressources, appui technique, etc.)</li> </ul>

# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

**Neutralité** Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

**Informations complémentaires :**

**Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge**

Case postale 303

1211 Genève 19 (Suisse)

Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)

Site internet : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)